

DEMANDE DE CHEQUE LOISIRS SPORT CULTURE



Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à tous les jeunes, aux activités sportives, culturelles ou de loisirs dans les associations forfelaises et de contribuer à l'acquittement d'une licence ou d'une adhésion en bénéficiant d'une remise de 30 €.

Les chèques Loisirs Sport Culture sont délivrés du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Conditions d'inscription :

- Résider à Corcieux
- Enfants nés entre 2008 et 2020 inclus
- Se licencier dans un club sportif, culturel ou de loisirs forfelet
- Être demandeur du « chèque loisirs sport culture »
- Payer au club le montant de la licence restant dû.

Associations adhérentes à l'offre :

Racing Club Corcieux (football), Judo Club, ACC (athlétisme), ASM Corcieux (basket), Zumba Mag', Ski Club du Valtin, Association CLE, Conservatoire Olivier-Douchain (musique), Compagnie des Jolies Mômes (théâtre), l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Haute Meurthe et du Neuné, UNSS (Sport collègue)

PARTIE À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE LÉGAL DU DEMANDEUR

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : __/__/____

NOM et prénom du responsable légal :

Adresse du domicile :

88430 CORCIEUX

Téléphone : __/__/__/__/__

E-mail :

ASSOCIATION(S) CHOISIE(S) :

Signature :

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE ADMINISTRATIF :

Date d'enregistrement : __/__/__

Signature et cachet Mairie :

N° des « CHÈQUES LOISIRS SPORT CULTURE » :

-
-
-

JUSTIFICATIFS À FOURNIR :

- Livret de famille ou pièce d'identité de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Chèques remis le : __/__/__

Signature du receveur :

Utilisation de vos données personnelles

La commune de Corcieux, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement n'est licite que dans la mesure où vous avez consenti au traitement de ces données à caractère personnel, pour le ou les finalités spécifiées dans le présent document, conformément au a) de l'article 6 du règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Les données recueillies sont nécessaires afin de vérifier l'éligibilité du demandeur et établir les chèques sport culture loisirs nominatifs et numérotés. Elles sont destinées exclusivement aux services de la commune.

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

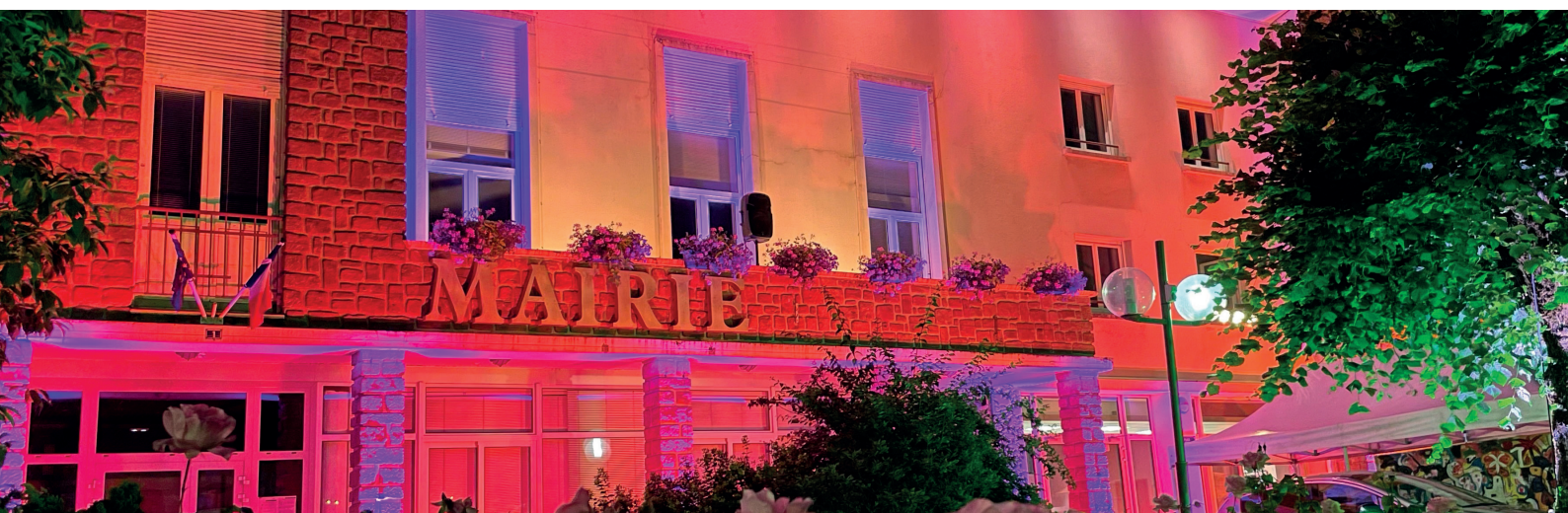
Ces données sont conservées durant un an après la validité des chèques.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », vous bénéficiez d'un droit d'accès ; des droits d'effacement, de rectification et de limitation des informations vous concernant ; du droit à la portabilité de vos données et du droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir à qui la collectivité devra communiquer (ou non) les données à caractère personnel concernées.

Pour toute demande d'exercice de droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous devez vous adresser à la mairie :

1 Place du Général de Gaulle 88430 CORCIEUX, ou accueil@mairie-corcieux.fr.

Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.



MAIRIE DE CORCIEUX
1, Place du Général de Gaulle
88430 CORCIEUX
Téléphone : 03.29.50.67.21